

01

projet Vermeil
Diolily – Sion



Un projet à haute efficacité énergétique.

01 projet Vermeil
Diolly - Sion

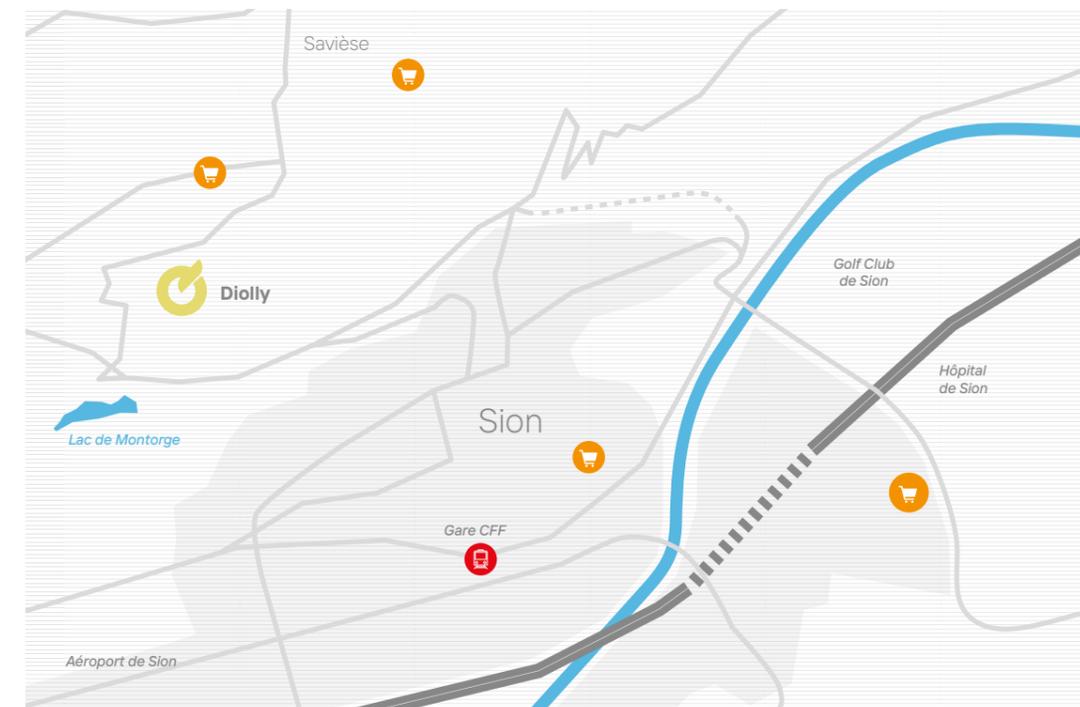


Composée de 6 villas mitoyennes, l'aile sud du quartier se détache par une vue incroyable sur la plaine du Rhône. Ces 6 villas disposent de superbes terrasses orientées sud-ouest ainsi que de surfaces vertes. Elles sont vendues avec 2 places de parc chacune. Le lotissement propose également de nombreuses places 2 roues (vélo et moto) et visiteurs.

Leurs façades modernes, les tuiles solaires et l'aménagement des espaces intérieurs les insèrent dans un projet architectural de qualité dans l'aire du temps et hautement efficace d'un point de vue énergétique.



Votre écoquartier, nos engagements



e-smart



→ Concernant le projet

- Obtention de l'étiquette énergétique CECB AA (plus contraignant que Minergie)
- Electroménager A ++ ou A +++
- Equipement domotique ESMART
- Triple vitrage
- Ventilation double flux
- Ossature bois
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Concept technique favorisant l'autoconsommation électrique

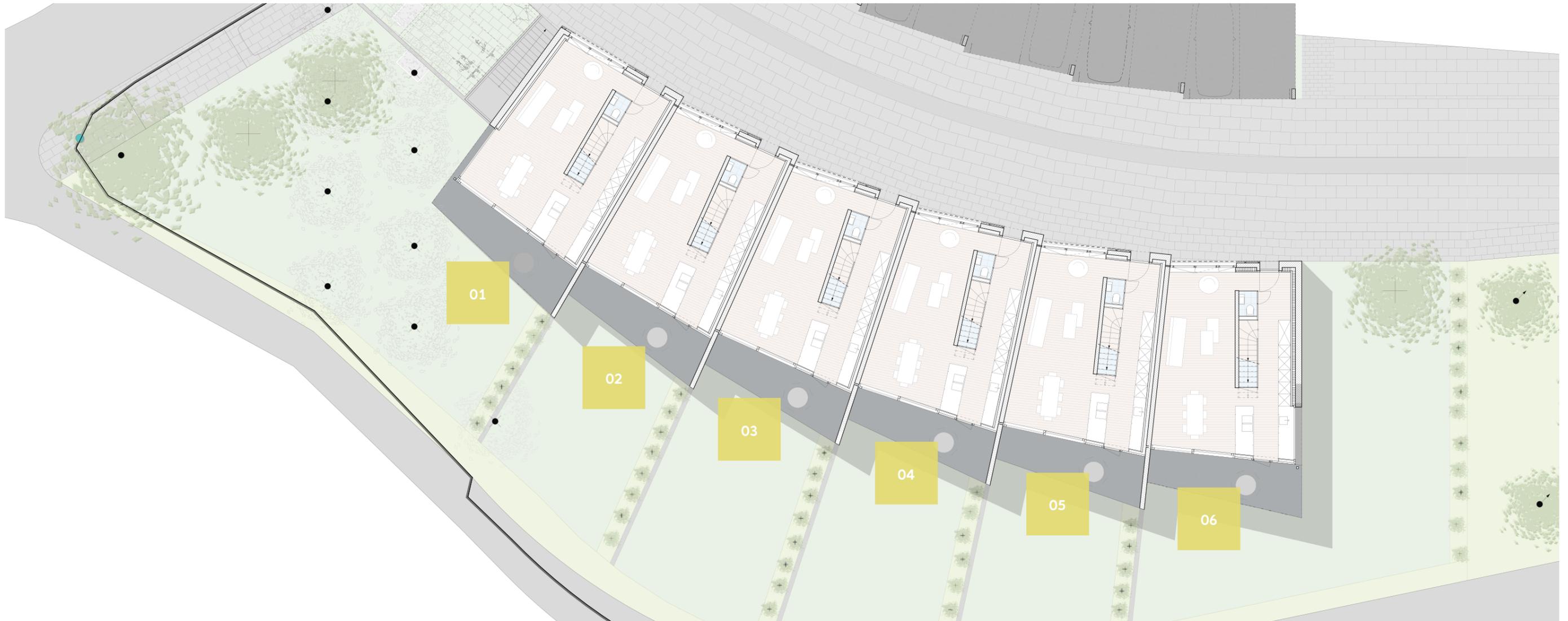
Concernant la construction

- Nous travaillerons en collaboration avec des entreprises régionales
- Suivi de la gestion des déchets pendant les travaux
- Label bois suisse pour les façades et ossatures bois
- Aménagements extérieurs favorisant les végétaux indigènes et les baies comestibles

et plus à venir.

vue d'ensemble
opus verde ecoquartier







sous-sol
projet Vermeil



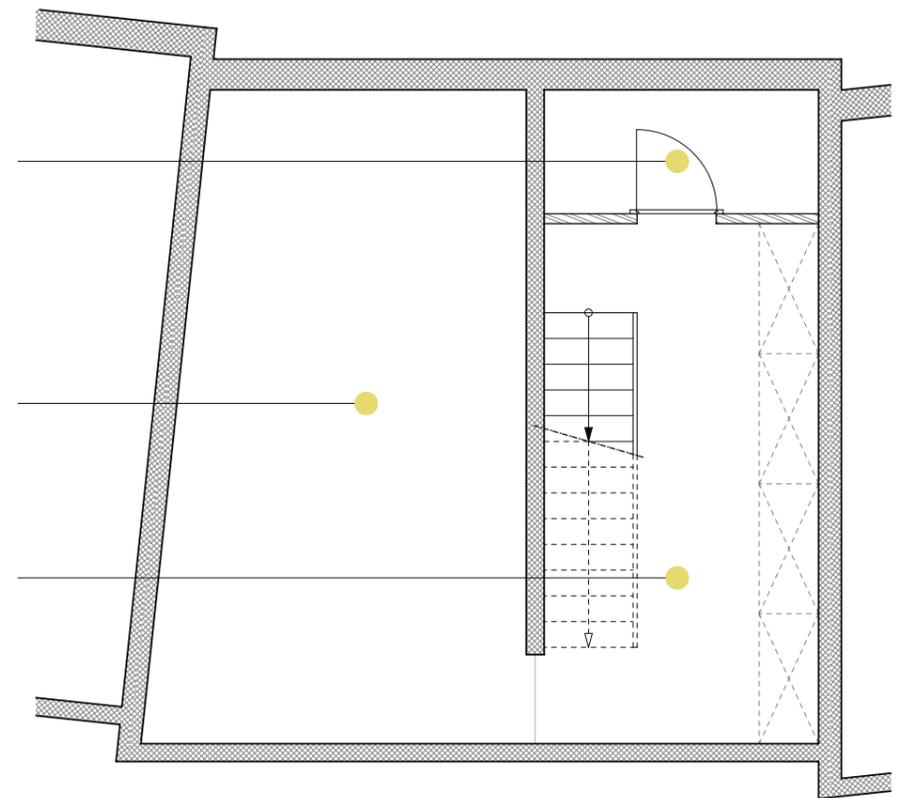
48 m²
surface brute

41 m²
surface nette

3,5 m²
local technique

23,50 m²
cave

14,50 m²
hall/ rangement





rez-de-chaussée
projet Vermeil



66 m²
surface brute

55 m²
surface nette

9,50 m²
entrée

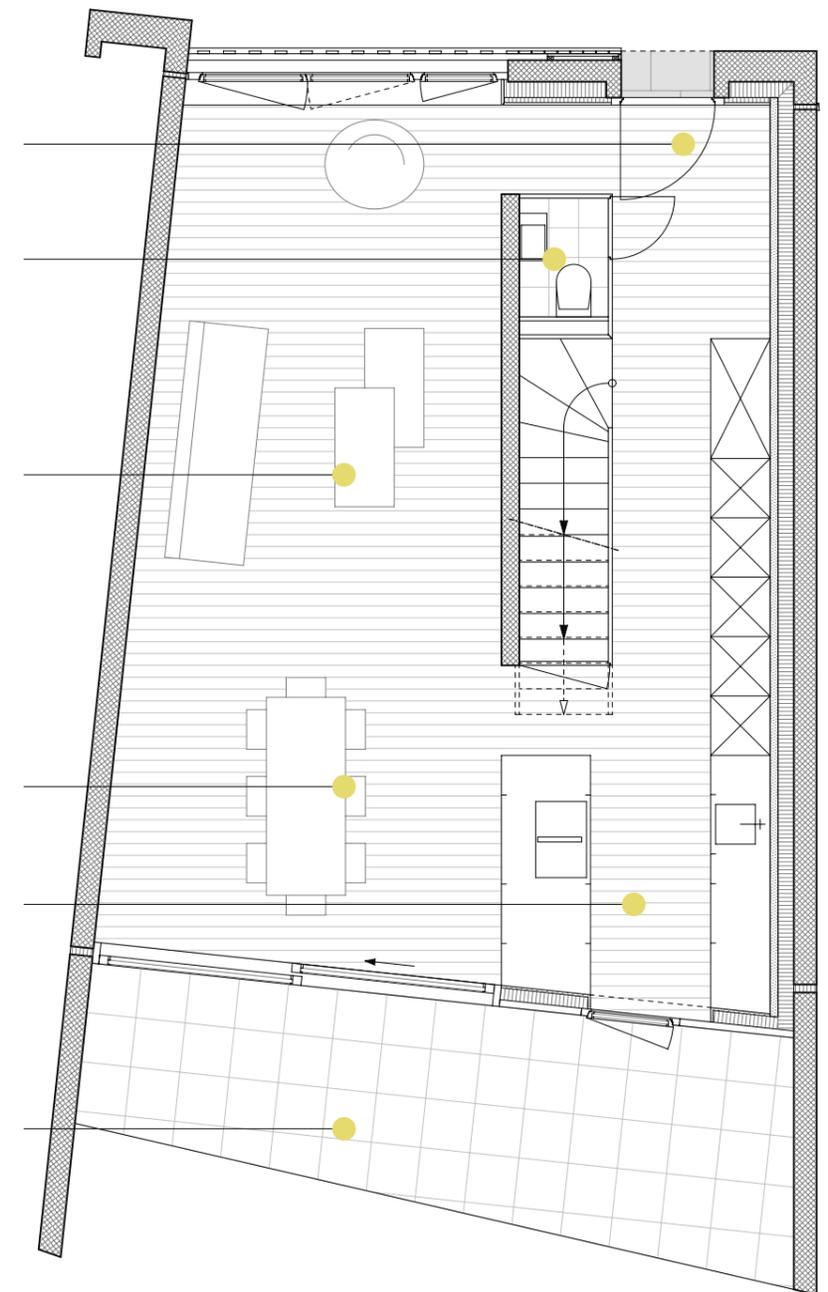
2 m²
WC

20 m²
salon

12 m²
salle à manger

10 m²
cuisine

15 m²
terrasse
couverte



étage
projet Vermeil



78 m²
surface brute

66 m²
surface nette

5,5 m²
WC/douche

10,5 m²
chambre 1

3,5 m²
buanderie

6,5 m²
dressing

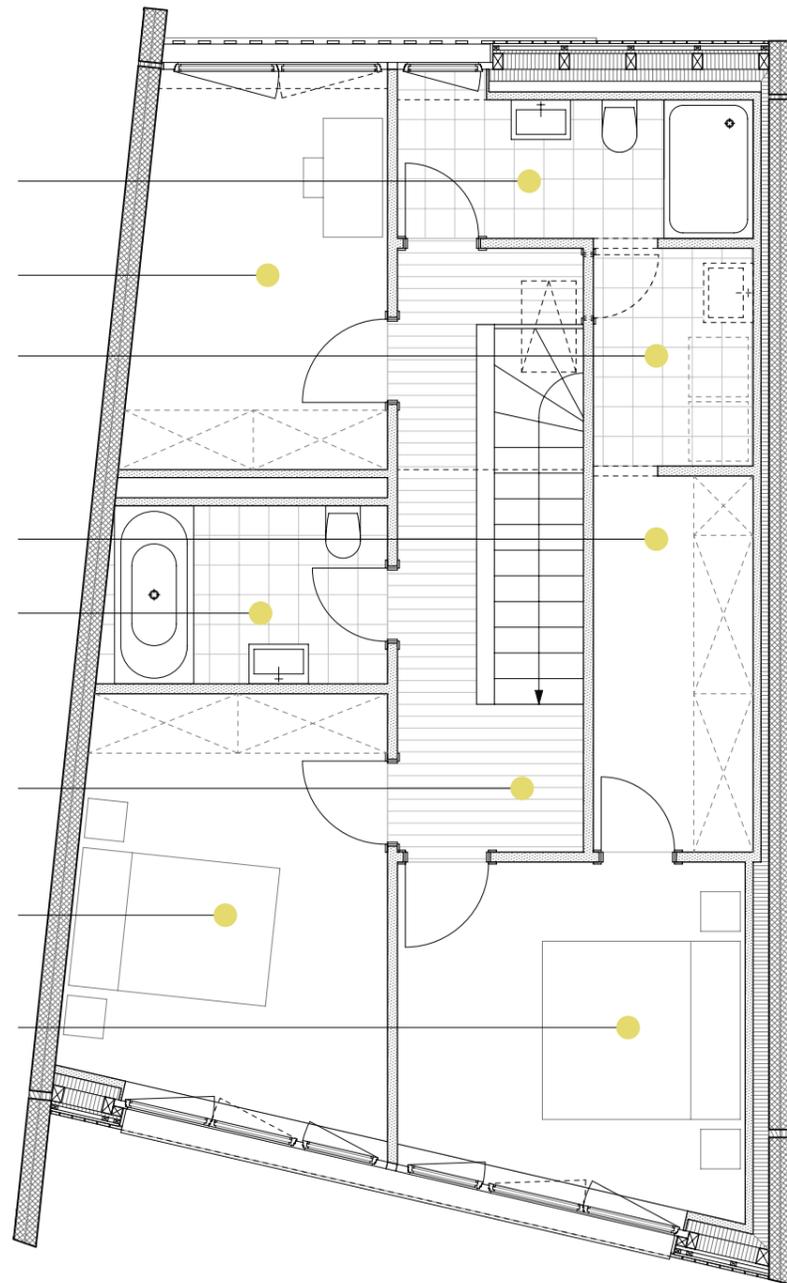
5,5 m²
WC/bain

3,5 m²
escalier

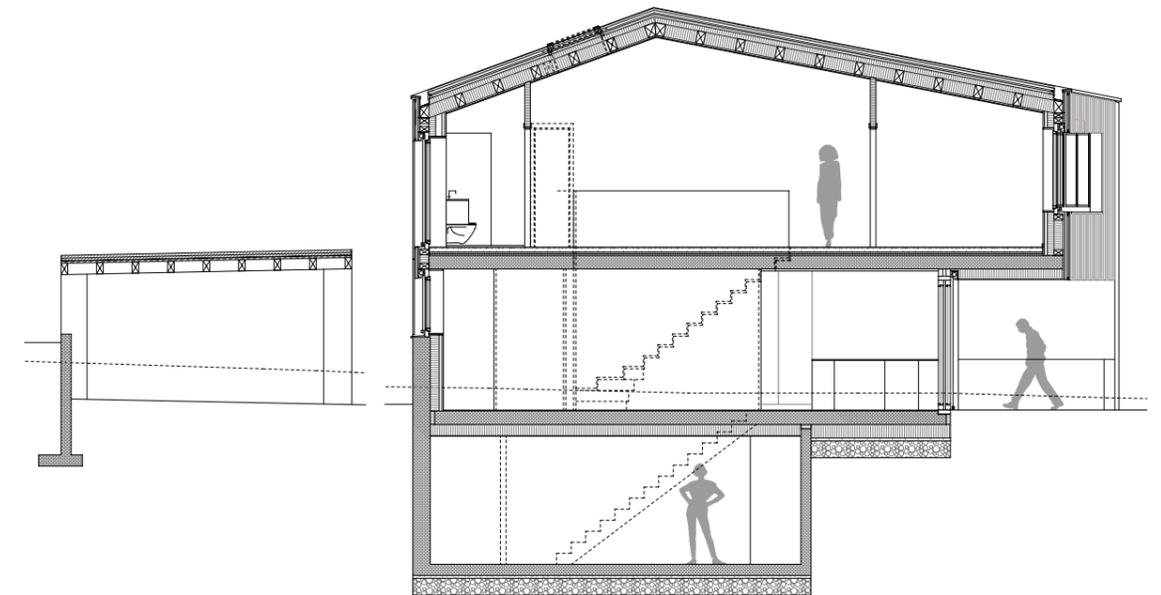
7,5 m²
hall

13,5 m²
chambre 2

11,5 m²
chambre 3



vue extérieure
projet Vermeil





Projet « Opus Verde »

A la route de Lentine à Diolly, Sion, parcelle 4458 pour la société Invista SA

Descriptif de vente

Aménagements extérieurs

Accès voitures

Route de desserte au nord, revêtement à joints ouverts, circulation à sens unique avec accès depuis l'ouest. Eclairage sous les couverts et dans l'embrasement des portes d'entrée aux villas, sur détecteurs de mouvement.

Couverts à véhicules

Murs de soutènement arrière et lames porteuses en béton apparent, structures de toiture en bois, couvertures de type végétation extensive.

Terrasses

Dallettes béton, selon choix promotion. Séparation entre les terrasses par des murs et des haies de baies ou autres herbes aromatiques comestibles. Point lumineux intégrés au porte-à-faux.

Pelouses

Prolongation des terrasses par des surfaces engazonnées plates. Epaisseur de terre végétale: 20cm. Raccords aux limites de parcelle, et entre les surfaces engazonnées, par des talus.

Espace de détente

Commun, à proximité immédiate des villas, avec bancs, éclairage et jeux pour enfants sur sol de copeaux de bois.

Déchetterie

Emplacement réservé à l'est du lotissement.

Boîtes aux lettres

Selon normes PTT en aluminium.

Arrosage

Un robinet côté terrasse, par villa.

Structure et enveloppe

Sous-sol

Fondations, radier et élévations en béton armé.

Rez de chaussée

Structure béton selon calcul de l'ingénieur civil, façades extérieures en revêtement type minéral, isolation selon calcul du bureau technique. Mur mitoyen en béton selon exigences AEAI et acoustique.

Etage

Ossature bois, bardage bois et isolation selon calcul du bureau technique. Mur mitoyen en béton selon exigences AEAI et acoustiques.

Porte d'entrée

En bois-métal (panneau plein et placage extérieur en aluminium).

Fenêtres

Menuiserie bois ou bois métal selon choix promotion avec verre isolant triple vitrage selon exigences CECB AA.

Couverture

En tuiles photovoltaïques intégrées sur les pans sud - en tuiles à l'expression architecturale similaire, mais sans capteurs, au nord.

Ferblanterie

En acier inoxydable.

Stores

Toiles électriques dans toutes les pièces, obscurcissant dans les chambres.

Séparation

Les maisons sont séparées par un mur doublé d'une isolation acoustique, répondant aux normes en vigueur.

Aménagements intérieurs

Portes intérieures

Portes à cadres, faux-cadres et embrasures.

Rangements

Vestiaires et armoires généreuses à l'entrée, traitement des faces selon choix cuisine (intégrés au budget cuisine).

Escaliers intérieurs

En béton armé coulé sur place entre le rez et le sous-sol, et en bois entre le rez et l'étage.

Revêtements de sol

(selon mentions sur plans annexés)

Parquet au rez, dans les escaliers entre le rez et l'étage, et dans le hall de nuit à l'étage:

fourniture et pose: 110 chf/m² prix catalogue ttc, plinthes incluses.

Linoleum dans les chambres et le dressing:

fourniture et pose: 100 chf/m² prix catalogue ttc, plinthes incluses.

Carrelage dans les salles d'eau et la buanderie:

fourniture et pose: 90 chf/m² prix catalogue ttc, plinthes incluses.

Sous-sol: radier taloché fini.

Revêtements de parois

(selon mentions sur plans annexés)

En général, crépi ribé 1 mm.

Salles de bain et de douche:

faïence sur toute la hauteur

45 chf/m² ttc de fourniture catalogue

pose standard, format 30x60cm.

Sous-sol: brut.

Revêtements de plafond

Dispersion blanche

Sauf sous-sol: isolation brute

(faux-plafonds en biais dans les chambres, horizontaux dans les salles d'eau, la buanderie et le dressing).

Appareils sanitaires

Appareils standards, blancs. Robinetterie standard chromée, de fabrication suisse. Accessoires selon descriptif photo promotion.

Cuisines

Appareils électroménagers avec étiquettes énergétique A++ minimum.
Budget: 35'000 chf ttc.

Buanderie

Au sous-sol, raccordements pour colonne de lavage, et lavabo plastique.

Installations techniques

Installations électriques

Selon plans de la promotion. Introduction de la fibre optique jusqu'au compteur de chaque villa, et raccordement TT. Eclairage extérieur de la route de desserte donnant aux villas.

Production de chaleur

Double PAC air-eau, dont une réversible permettant un rafraîchissement des pièces en été (cooling), compteurs de chauffage individuels pour chaque logement. Complément énergétique par apport solaire en toiture (capteurs photovoltaïques intégrés à la couverture, en pans sud).

Distribution de chauffage

Par le sol (dalle active au rez), avec réglage de la température ambiante dans toutes les pièces.

Production d'eau chaude

Chauffe-eau dans local technique CVS commun. Compteur d'eau chaude individuel pour chaque logement.

Ventilation

Ventilation contrôlée à double-flux, monobloc dans chaque maison, en sous-sol.



Conditions générales

Taxes

- Taxes et introductions d'eau, électricité, téléphone, et téléseu comprises.
- Taxes de permis de construire et de permis d'habiter comprises.

Non compris

- Frais de notaire, registre foncier et frais financiers.
- Internet au choix et à la charge de l'acquéreur.

Informations

- Les modifications souhaitées par le propriétaire devront être étudiées avant la mise en chantier.
- Toutes modifications par rapport au présent descriptif feront l'objet de plus ou moins-values établies par le vendeur; celles-ci seront confirmées après la signature du propriétaire.
- Des honoraires seront calculés sur toutes les modifications demandées (concernant les plus et moins-values).

- Toutes les entreprises mandatées seront choisies par le vendeur.
- Des honoraires d'architecte de 12.5% seront calculés sur toutes les modifications commandées (concernant les plus et moins-values).

Bases légales

Pour la conception et l'exécution des travaux de construction :

- les lois et règlements de construction communaux, cantonaux et fédéraux;
- les conditions générales et particulières des associations professionnelles;
- le lotissement est conçu avec l'assistance d'un acousticien et d'un ingénieur conseil en énergie et physique du bâtiment;
- le lotissement répond aux dernières exigences sismiques cantonales;
- les isolations et la production de chaleur sont conformes aux exigences SIA 380/1 et à la réglementation cantonale.

10 heures sont à disposition des clients avec les architectes pour la personnalisation de leur villa, au-delà ceux-ci se réservent le droit de facturer des honoraires supplémentaires.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et peut encore être modifié – juillet 2019





 **OPUS VERDE**
ECOQUARTIER



Invista SA
Av. de la Gare 13
1950 Sion

+41 (0)27 456 20 50
info@invista.ch
invista.ch

